

Communication

Autor(en): **Goetschin, P.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **35 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Communication

Lors de sa séance du 4 mai 1977, l'Assemblée générale de notre société a pris un certain nombre de décisions importantes qu'il convient de faire connaître à l'ensemble de nos membres et amis. Elle a notamment :

- a) pris acte de la démission du Comité de direction de MM. G. André, M. Cosandey, H. Magnenat, A. Masnata, F. Oulès, Cl. Reymond et A. Studer. Chacun des membres démissionnaires du Comité a rendu des services éminents à notre association et en est remercié ici avec reconnaissance ;
- b) élu au Comité, MM. E. Gabus, directeur général, Nestlé SA ; R. Heimberg, directeur financier, J. Bobst et Fils SA., R. Herren, lic. sc. com. et éc., directeur, SA des Câbleries et Tréfileries de Cossonay et A. Mattei, professeur de micro-économie, Université de Lausanne ;
- c) réélu au Comité, MM. E. Berdoz, J. C. Gisling, P. Goetschin, J. Golay, A. Jenny, Cl. Lasserre, Fr. Maillard, H. Reymond, P. Rüttimann, F. Schaller et A. Vuille ;
- d) adopté plusieurs modifications des statuts, à savoir (texte nouveau en italiques) :
Art. 2, § 2 : « La société travaille en collaboration avec l'Université de Lausanne. Elle peut aussi entrer en relations avec d'autres institutions poursuivant un but similaire et créer sous son patronage, une ou des associations dans des domaines spécialisés d'études et de recherche. »
Art. 8, § 3 : « Les pouvoirs de l'Assemblée générale sont ceux prévus par la loi et les statuts. Elle élit pour une durée de quatre ans :

- 1. le président
- 2. les autres membres du comité
- 3. les vérificateurs des comptes

Le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes ne sont rééligibles qu'une fois en tant que tels ; s'ils sont élus à un autre titre, il n'est pas tenu compte des élections précédentes à une autre fonction. »

Art. 9, § 1 : « Le Comité se compose de 7 à 15 membres. Il désigne le secrétaire général et le trésorier. »

Art. 9, § 3 : « La société est valablement engagée par les signatures conjointes du président, du secrétaire général ou du trésorier. »

P. Goetschin
président